

**AUTORITE PORTUAIRE
NATIONALE**

**NATIONAL PORTS
AUTHORITY**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° **003** /AONO/APN/CIPM/2026 DU **28 Août** 2026

**EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DE
L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), EN PROCEDURE D'URGENCE.**

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans la perspective d'améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs dans l'accomplissement de leurs missions régaliennes, le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'acquisition du matériel informatique pour le compte de ses services, en procédure d'urgence, au titre de l'exercice budgétaire 2026.

2- Consistance des fournitures

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture du matériel informatique pour le compte de l'Autorité Portuaire Nationale, constitué d'un (01) lot ainsi qu'il suit :

N°	Description de l'article	Unité	Quantité
1	Micro-ordinateur de bureau Modèle Pro type 1	U	1
2	Micro-ordinateur de bureau Modèle Pro type 2	U	10
3	Micro-ordinateur de bureau Modèle Pro type 3	U	10
4	Moniteurs / Ecrans	U	10
5	Copieur Multifonctions et Module de finition interne	U	02
6	Rallonges parafoudres électriques	U	20
7	Scanners	U	03
8	Onduleurs	U	26
9	Disque dur	U	02

3- Allotissement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un (01) lot unique.

4- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante Cinq millions (45 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).**

5- Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison du matériel informatique, objet du présent Appel d'Offres est fixé à **trente (30) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

La livraison du matériel informatique aura lieu au siège de l'Autorité portuaire Nationale (APN), sis à l'immeuble CCA, situé au Boulevard du Mai CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP : 11538 Yaoundé, Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14.

et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP : 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) Francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert à la BICEC. Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12- Remise des offres

La soumission se fait exclusivement en ligne. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 07 octobre 2026 date limite de réception des offres à 13 heures, heure limite.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible, (copie de sauvegarde) en plus de la mention Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003 /AONO/APN/CIPM/2026 du 28 Août 2026, pour l'acquisition du matériel informatique pour le compte de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), dans les délais impartis pour la soumission en ligne.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

En cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, le défaut de présentation des copies de sauvegarde entraînera l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

N.B : L'original physique du Cautionnement de soumission et la quittance d'achat du DAO doivent parvenir sous plis fermés à la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, sise à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP : 11538 Yaoundé, Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14), dans les délais de la soumission en ligne.

13- Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les offres portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les offres parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les offres non-conformes au mode de soumission ;
- Les offres sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission non timbrée, non accompagnée du récépissé de la CDEC ou n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. L'absence de la copie physique de la caution de soumission et du récépissé de consignation des fonds délivré par la CDEC lors de l'ouverture des plis, entrainera également le rejet de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des offres

L'ouverture des offres se fera en ligne et en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **07 octobre** à **14** heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'APN, dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage de l'Immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées (Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire).

15.1.1. Critères éliminatoires relatifs au dossier administratif

N°	I. Critères éliminatoires afférents au dossier administratif
1	Absence de la caution de soumission timbrée, acquittée à la main et accompagnée d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse des Dépôts et des Consignations (CDEC) à l'ouverture des plis ; NB : Un cautionnement de soumission produit mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considéré comme absent. Le cautionnement de soumission

	présenté par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.
2	Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission).

15-1.2. Critères éliminatoires relatifs à l'offre technique

N°	II. Critères éliminatoires afférents à l'Offre Technique
1	Absence de présentation d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal à treize millions cinq cent mille (13 500 000) Francs CFA ;
2	Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément du distributeur délivré par le fabricant pour les matériels proposés ;
3	Absence de la charte d'intégrité datée et signée, conformément au modèle joint en annexe ;
4	Absence de la déclaration d'engagement social et environnemental datée et signée, conformément au modèle joint en annexe ;

15-1.3. Critères éliminatoires relatifs à l'offre financière

N°	III. Critères éliminatoires afférents à l'Offre Financière
1	Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
2	Absence d'un élément de l'offre financière conforme aux prescriptions du DAO (la soumission, les BPU, le DQE et SDPU).

15-1.4. Critères éliminatoires d'ordre général

N°	IV. Critères éliminatoires d'ordre général
1	Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
2	Absence de la copie de sauvegarde enregistrée dans une clé USB ;
3	Non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en ligne ;
4	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marché durant les trois (03) dernières années ;
5	Non satisfaction d'au moins sept (07) des neuf (09) critères essentiels.

15.2 : Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

N°	CRITERE ESSENTIELS	NOTATION BINAIRE OUI/NON
1	Présentation générale de l'Offre	Oui/Non
2	Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires ;	Oui/Non
3	Vérification de la conformité du seuil de recevabilité de 85% des caractéristiques techniques des équipements ;	Oui/Non
4	Calendrier et délai de livraison ;	Oui/Non
5	Garantie des fournitures ;	Oui/Non
6	Service Après-Vente ;	Oui/Non

7	Qualification et expérience du personnel ;	Oui/Non
8	Moyens matériels et logistiques ;	Oui/Non
9	Preuves d'acceptation des conditions de marché (CCAP+ ST).	Oui/Non

15- Attribution de la Lettre-Commande

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre-Commande de façon satisfaisante et dont la proposition financière aura été évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

17- Nombre maximum de lots :

Le présent Appel d'Offres est constitué en un (01) lot unique.

18- Durée de la validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

19- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP : 11538 Yaoundé. Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14.

20-Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, le MO/MOD au numéro : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17. 

Fait à Yaoundé, le 28 AUG 2026

Copies :

- MINMAP ATCR ;
- ARMP pour insertion au JDM ;
- Président/CIPM ;
- Affichage ;
- Chrono/Archives.

Le Directeur Général



Osanga Mba Willie

AUTORITE PORTUAIRE
NATIONALE

NATIONAL PORTS
AUTHORITY

OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS

N° 003 /AONO/APN/CIPM/2026 OF 28th August 2026

FOR THE ACQUISITION OF COMPUTER EQUIPMENT FOR THE BENEFIT OF THE
NATIONAL PORTS AUTHORITY (APN), UNDER EMERGENCY PROCEDURE

1- Purpose of the Call for Tenders

With a view to improving the working conditions of its staff in the performance of their core duties, the General Manager of the National Ports Authority (APN), Project Owner and Contracting Authority, launches a National Open Call for Tenders for the acquisition of computer equipment for its services, under emergency procedure, for the 2026 budget year.

2- Consistency of supplies

The services covered by this Invitation to Tender consist of the supply of computer equipment for the National Ports Authority, comprising one (01) lot as follows:

No.	Description of item	Unit	Quantity
1	Desktop microcomputer Model Pro type 1	U	1
2	Desktop microcomputer Model Pro type 2	U	10
3	Desktop microcomputer Model Pro type 3	U	10
4	Monitors / Screens	U	10
5	Multifunction Copier and Internal Finishing Module	U	02
6	Electrical surge protector extension cords	U	20
7	Scanners	U	03
8	Inverters	U	26
9	Hard drive	U	02

3- Lotting

The supplies, which are the subject of this Invitation to Tender, consist of a single lot.

4- Estimated cost

The estimated cost of the operation following the preliminary studies is **Forty - Five Million (45,000,000) CFA Francs All Taxes Included (ATI)**.

The delivery of the computer equipments will take place in the Head Quarters of the National Ports Authority (APN) at the **CAA Building (1st floor, Room 05), 20 May Boulevard, PO Box: 11538 Yaoundé, Tel: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.**

5- Estimated delivery time and location

The maximum time allowed by the Contracting Authority for the delivery of the computer equipment, which is the subject of this Invitation to Tender, is set at **thirty (30) days** from the date of notification of the Service Order to start the services.

It is also possible to obtain the soft copy of the tender documents by free download from the addresses indicated above. However, electronic submission is conditional upon payment of the tender documents purchase fee.

12- Submission of bids

Submissions must be made exclusively online. Each offer, drafted in French or English, must be submitted by the bidder via the COLEPS platform no later than 07th October 2026 deadline for receipt of offers: at 1 PM, latest.

A backup copy of the offer recorded on USB key or CD/DVD must be submitted in a sealed envelope with the clear and legible indication, (backup copy) in addition to the mention **Open National Invitation to Tender No. 0023/AONO/APN/CIPM/2026** of 07th August 2026, for the acquisition of computer equipment for the benefit of the National Ports Authority (APN), within the time limits set for online submission.

13- File size and format

For online submissions, the maximum sizes of documents that will be transmitted through the platform and constitute the bidder's offer are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

The candidate will ensure that compression software is used in order to reduce the size of the files to be transmitted if necessary.

In the event of a malfunction of the COLEPS platform, failure to submit backup copies will render the offer of the candidate concerned inadmissible.

Note: The physical original of the Bid Bond and the purchase receipt of the Tender Document must be received in a sealed envelope at the Sub-Department of Common Affairs, Markets and Insurance, located at the **CAA Building (1st floor, Room 05), 20 May Boulevard , PO Box: 11538 Yaoundé, Tel: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax : (237) 222 23 73 14)** , within the time limits of the online submission.

14- Eligibility of bids

The following will be deemed inadmissible by the Project Owner:

- Offers bearing information about the identity of bidder;
- Offers received after the deadline for submission;
- Bids that do not conform to the submission method
- Offers without indication of the identity of the Invitation to Tender.

Any incomplete bid, in accordance with the requirements of the Tender Documents, will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by an organization or financial institution authorized by the Minister of Finance to issue guarantees for public contract, or failure to comply with the templates for the documents in the Tender Documents, will result in the outright rejection of the bid without recourse. A bid bond that is not stamped, not accompanied by the CDEC receipt, or is unrelated